

n°1 - Janvier 2022

L'HERBER'vous

20
MEILLEURS VOEUX
22

*Nouvelle année,
Nouvelle identité,
Nouvel her'...*



commune de
L'HERBERGEMENT

SOM MAI RE

ÉDITO

Le Bien-être de tous, collectivement

Nouvel Her'	4
On vous explique	8
C'est dans l'her'	18
Un instant avec...	26
Lumière sur...	28
Les news de terres de montaigu	32
Vie économique	38
Etat civil 2021	41
En images	43
Agenda	47

Une nouvelle Her'

Déjà 2022 ! Après une année 2021 chargée en événements plus ou moins prévus, avec de belles réussites, comme notre HER' de sports et de belles rencontres mais également avec quelques déceptions liées aux nombreuses contraintes sanitaires, nous espérons toutes et tous que cette nouvelle année soit davantage porteuse de bonnes nouvelles sanitaires bien sûr, de liberté d'aller et venir et surtout de convivialité retrouvée. J'espère que chacune et chacun d'entre vous aura pu passer de très bonnes fêtes de fin d'année avec ses proches. Et puisse cette nouvelle année vous apporter joie, santé, confiance dans l'avenir et dans les autres, puisse-t-elle être un nouveau souffle, *un nouvel Her'* !

Encore une fois, mon équipe et moi-même n'aurons pu venir vous présenter nos vœux comme il se doit à travers un vrai moment de convivialité. Encore une fois, la COVID-19 nous aura tenus à distance ! Mais cela ne nous a pas empêchés de travailler pour **construire L'HERBERGEMENT de demain.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14h30 / 17h30
Mardi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Mercredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Jeudi : 9h / 12h15 fermé l'après-midi
Vendredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Samedi : 9h / 12h



Heureusement, nous avons pu organiser **4 belles rencontres avec vous** à l'occasion de la restitution de la consultation citoyenne du début de mandat. Ce fut pour ma part des moments importants d'échanges avec celles et ceux qui y ont participé. L'an dernier, je vous invitais à **rêver L'HERBERGEMENT de demain**, aujourd'hui, nous pouvons commencer à en dessiner les contours. Je vous invite pour cela à consulter les pages 8 à 11. Vous y retrouverez l'essentiel de ce que vous avez exprimé et les idées majeures que nous allons travailler et déployer. N'oubliez pas non plus qu'avec notre espace de vie social, l'heR D'enVie, toutes les idées citoyennes sont possibles, ensemble, demain.

A travers notre **nouvelle identité visuelle**, notre nouvelle charte graphique, que vous avez peut-être commencé à découvrir, toute l'équipe municipale a souhaité ancrer la commune dans le monde de demain. Notre commune grandit, accueille, change, et s'adapte afin de gérer son développement sans en oublier son histoire et ses habitants. C'est pourquoi notre nouvelle identité a conservé l'idée du blason et les couleurs historiques de la commune. **Résolument tournée vers l'avenir**, notre commune n'oublie pas pour autant les fondements de son histoire, que sont l'économie et la ruralité. A ce titre nous avons commencé à réfléchir à la rénovation urbaine qui intégrera nos richesses du passé et nos besoins pour demain, là encore une nouvelle Her' commence....

Avec notre nouvelle **communauté d'agglomération**, nous entrons également dans une nouvelle Her', avec de nouvelles compétences et de nouveaux enjeux : offrir de nouveaux services aux habitants, sans oublier nos fondamentaux collectifs du territoire que sont :

- le logement et l'accession à la propriété
- le travail grâce au développement économique,
- le bénévolat en soutenant fortement nos associations et toutes les initiatives locales,
- le lien social à travers les solidarités de proximité.

Notre objectif est toujours d'améliorer la vie quotidienne de nos habitants en rationalisant les coûts pour plus et de meilleurs de services.

Une nouvelle année est encore plus l'occasion de se dire que tout est réalisable et que nous allons ensemble tout faire pour concrétiser au mieux vos souhaits et soyez assurés que nous y travaillons à travers l'ensemble des commissions municipales.

Plein d'espoir, ensemble, nous semons jour après jour les graines des possibles, les graines du futur, les graines du bien-vivre ensemble.

Belle année à toutes et à tous,

La Maire, Anne BOISTEAU-PAYEN.



BULLETIN MUNICIPAL DE L'HERBERGEMENT

Mairie de L'HERBERGEMENT
21 place de l'église
85260 L'HERBERGEMENT

Tél : 02.51.42.81.74
Email : mairie@lherbergement.fr
site : www.lherbergement.fr

Directeur de publication :
Anne BOISTEAU-PAYEN

Rédacteur en chef :
Jean-Michel SOULARD

Création et mise en page :
Ludivine YOU Graphiste

Impression : GO !!! IMPRESSION
– St Georges de Montaigu –
MONTAIGU VENDEE

Magazine distribué gratuitement
– Tirage : 1650 exemplaires.

Imprimé à partir d'encre
végétales, sur papier PEFC.

Crédits photos : Mairie de
l'Herbergement, Terres de
Montaigu, Adobe Stock

UN NOUVEL HER'

Savoir d'où l'on vient, pour savoir où on va. C'est l'idée maîtresse qui nous a guidés vers cette nouvelle identité visuelle.

| 2022

Un nouvel her'de communication pour L'Herbergement



« Nous l'avions dit, nous l'avons fait ! »

C'est en ces termes que Jean-Michel SOULARD, élu délégué à la communication s'exprime et explique les choix arrêtés par la commission qu'il anime.

Sur quoi a travaillé la commission communication depuis 2 ans ?

Nous avons tout d'abord travaillé à la **mise à jour du site internet de la commune**, qui était trop peu visité. Depuis, un plus grand nombre d'internautes le regardent régulièrement. En parallèle, une **page Facebook** et un **compte Instagram** ont été créés. Ces 2 canaux de communication sont de véritables succès comme le montre le nombre d'abonnés.

FACEBOOK INSTAGRAM :

UN SUCCÈS, UNE RÉPONSE À UN RÉEL BESOIN

+ de 1 050 abonnés à la page FB

4 400 : c'est le record de vues d'une de nos publications

184 mentions j'aime pour la publication sur la passation de commandement au centre de secours

206 abonnés au compte Instagram

REJOIGNEZ-NOUS



@lherbergement



mairie.lherbergement



RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION COMMUNALE SUR :

WWW.LHERBERGEMENT.FR

Du nouveau dans l'Her' ?

Oui. Nous allons vous proposer une **newsletter** car nous nous sommes rendus compte que tout le monde n'avait pas accès à Internet ou aux réseaux sociaux. Plus légère, mais plus spontanée, elle permettra de relayer les **actualités récentes** passées et à venir.

Intercalée avec le bulletin, elle pourrait être disponible dans vos commerces, en version numérique et via votre boîte mail. Sa parution pourrait être bi-mensuelle afin d'être au goût du jour.

Une voie de communication complémentaire et supplémentaire qui sera sûrement appréciée, comme c'est le cas dans d'autres communes environnantes. Le bulletin, quant à lui, restera semestriel pour une sortie en juillet et en fin d'année. Avec des dossiers thématiques, **il devient un magazine** et devrait être également très attendu et apprécié. Ce nouveau format que vous découvrez, est le 1^{er} numéro d'une longue série.



VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR LE MAGAZINE
OU LA NEWSLETTER PAR
MAIL ?

C'est très simple : rendez-vous sur
www.lherbergement.fr et cliquez
sur « **je m'inscris** » en bas de page.

Avez-vous d'autres projets en cours ?

Oui, la commission s'est réunie à de nombreuses reprises pour **refondre la charte graphique de L'Herbergement**. « **Savoir d'où l'on vient, pour savoir où on va** », telle a été l'idée maitresse qui nous a guidés. Car, l'identité de L'Herbergement a été au cœur de nos réflexions.

En 1983, sous l'équipe municipale de M. Roger MARTINEAU, Maire, un blason, reflet de l'histoire de la commune, avait été créé. C'est à partir de ce dernier, que nous sommes arrivés, après réflexions et choix, au « H » de L'Herbergement et à cette nouvelle charte graphique.

Comment ce nouveau logo a-t-il été élaboré ?

La commission s'est appuyée sur l'aide d'un consultant extérieur, Ludvine YOU. Nous lui avons fourni un cahier des charges et elle nous a fait cheminer progressivement en procédant par éliminations successives des propositions faites.

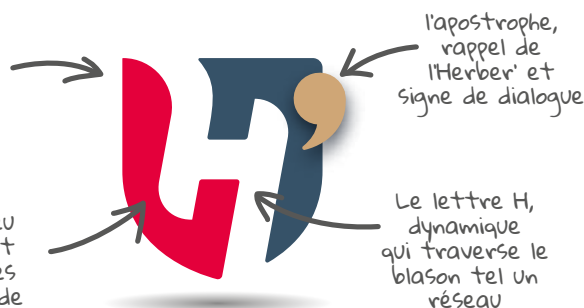
Quel était le cahier des charges initial du futur logo ?

La symbolique du logo devait s'inspirer des couleurs du blason : le **doré**, le **rouge** et le **bleu**, couleur des blasons de 2 familles seigneuriales de L'Herbergement. Notre souhait était de conserver ces couleurs emblématiques de L'Herbergement (A noter que le bleu et le rouge sont reprises par les clubs de sports de L'Herbergement). Il était aussi important de faire ressortir les valeurs fortes de la commune : bien vivre ensemble, dynamisme des habitants, histoire, nature, situation géographique privilégiée et économie croissante.



La forme
du blason,
rappel de
l'ancien logo

Couleurs
rouge et bleu
représentant
les 2 familles
fondatrices de
la commune



COMMUNE DE
L'HERBERGEMENT

Qu'en est-il ressorti ?

La lettre « H » est sortie prioritaire : idéal, identitaire, un motif simple à utiliser sur les futurs supports municipaux. Elle vient couper le blason comme un réseau, rappelant la situation géographique privilégiée de la commune. Le H est moderne, épuré et incliné afin de donner de la dynamique au logo et de symboliser l'énergie des habitants. **L'apostrophe dorée** rappelle le diminutif « L'Herber' », très souvent utilisé localement, et met en avant le dialogue et la communication.

Enfin la police de notre charte graphique est souple et arrondie pour apporter de la légèreté et de la douceur.

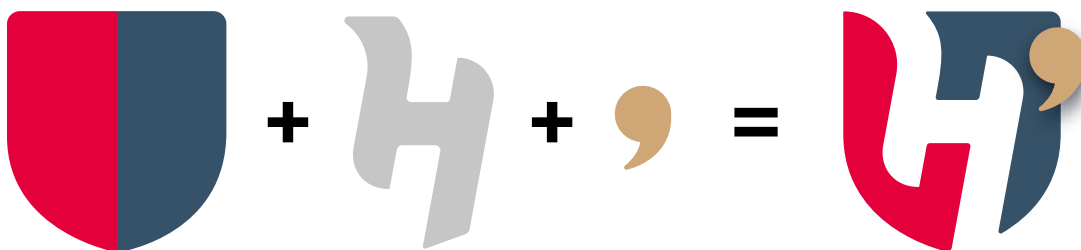
Qu'apporte cette nouvelle charte graphique ?

Cette charte servira de base pour nos enseignes des salles (Her'de Sports) et les logos d'associations et structures associées à la commune : Herber'Jeunes, Oxy'Jeunes...

Les supports de communication vont également être modifiés, à commencer par ce nouveau magazine « L'Herber'& vous »

Cette nouvelle identité visuelle relookée est un nouvel « her' » qui permet aux habitants de s'identifier à la commune et de renforcer leur attachement.

D'un blason à un logo :



Un peu d'Histoire sur le blason de L'Herbergement

Les armoiries de la commune ont été créées en 1983 par l'équipe municipale alors dirigée par Roger MARTINEAU, Maire. Ces armoiries (aussi appelées blason) ont un caractère définitif et sont la propriété exclusive de la commune à laquelle elles demeurent attachées au-delà des personnes et du temps.

Un passé historique remarquable

A l'origine de cette création, le **passé historique très riche** de L'Herbergement avec les **Seigneurs du Bois Chollet**. Depuis 1384, le château du Bois Chollet a été successivement possédé par les familles des Bouchaux, Chollet, de la Boucherie, et de Chevigné. Reconstitué en 1744, le château fut brûlé pendant la Révolution, puis reconstruit de nouveau en 1820.

Parmi ses occupants les plus célèbres, citons **Roland de la Boucherie**, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, auquel le Roi Charles IX concéda, en 1569, les foires de L'Herbergement en reconnaissance des services rendus à la Patrie.

Citons également René de Chevigné, Seigneur de la Sicauday et du Bois Chollet, marié à Guyonne de la Boucherie et qui décéda en 1615. Un autre de Chevigné, Hilarion, né en 1746 au Bois Chollet, devint évêque de Séez (actuel département de l'Orne) de 1802 à 1812.

Ces lointains seigneurs nous ont laissé un souvenir dont nous devons reconnaissance à nos ancêtres de l'avoir conservé. Il s'agit de **pierres tombales**, autrefois dans le chœur de l'ancienne église, et que les constructeurs de la nouvelle église eurent l'excellente idée de placer en façade, de chaque côté de la porte d'entrée principale de notre église. Ces pierres sont remarquables par leurs **nombreux blasons** qui ont tous un rapport avec les anciens seigneurs du Bois Chollet.



Des blasons seigneuriaux à l'origine des armoiries de la commune

Parmi ces blasons seigneuriaux, 2 furent retenus pour servir de support aux armoiries de la Commune : le **blason de la Boucherie** (un cerf doré sur fond d'azur) et le **blason des Chevigné** (4 fusées et 8 besants dorés sur fond rouge). Ils sont séparés par l'épée, symbole du haut commandement exercé par Messire Roland de la Boucherie.

En haut, une **couronne murale** faite de trois tours crénelées. A gauche de l'écu : une branche de **cerisier** (qui a donné son nom à un village, puis à un lotissement). A droite : une branche de **chêne** avec ses glands. Le chêne symbolise la force et la longévité et est assez répandu sur la commune. En bas, une banderole avec une devise : **Fidélité et Progrès** afin de marquer le respect du passé et l'ouverture au présent et à l'avenir. Enfin, à la base de l'ensemble, une **roue crantée** d'où jaillissent des épis de blé, en référence à deux activités importantes de la commune : l'**industrie** et l'**agriculture**.

La création des armoiries de la commune en 1983, fut le fruit d'un long et remarquable travail. Elles restent l'emblème de l'histoire locale herbergementaise relatant son passé, son présent et son avenir.

ON VOUS EXPLIQUE

L'Herbergement de demain en 3 étapes

Construisons ensemble L'Herbergement de demain

1^{ère} étape : La consultation citoyenne

A travers cette consultation, nous avons souhaité intégrer davantage les citoyens en leur proposant d'être acteurs de nos projets, dans un esprit d'intelligence collective, de transparence et d'inclusion. En début d'année 2021, nous vous proposons de répondre à une enquête

pour mieux cerner vos besoins et vos attentes concernant le fonctionnement de la commune.

Vous êtes 576 à avoir répondu à cette enquête et nous vous en remercions.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister aux rencontres citoyennes voici les résultats de l'enquête :

→ Qui a répondu ?



576 personnes

dont 64 % habitent la commune depuis plus de 10 ans.

→ Comment percevez-vous votre commune ?

- 1 - paisible
- 2 - dynamique
- 3 - attrayante
- 4 - verte/fleurie
- 5 - intergénérationnelle

→ Vous êtes venus vous installer à L'Herbergement pour :



Emplacement géographique



le travail



j'y suis né

→ Que fréquentez-vous dans le bourg

- 1 - commerces
- 2 - services publics (mairie, poste...)
- 3 - restaurants
- 4 - parcs de jeux / skate parc
- 5 - écoles
- 6 - bars
- 7 - église / paroisse
- 8 - lieu accueil jeunesse.

→ Vous vous y sentez relativement intégré et parlez régulièrement avec vos voisins.

→ Fréquentez-vous les associations ?



→ Pour quelles raisons ?

Pour la convivialité/rencontre	251
Pour se sentir utile	161
Pour bénéficier de l'activité	182
Autres	118

→ Quel(s) dispositif(s) souhaitez-vous que la commune mette en place ?



des pistes cyclables



un marché hebdomadaire



des espaces piétonniers



+ d'espaces verts

→ Parmi la liste d'idées, qu'est-ce qui vous intéresserait ?

- 1 - des soirées musique, jeux, spectacles...
- 2 - des ateliers ponctuels (réparation de vélos, travail du bois, couture, expressions diverses)
- 3 - un dépôt vente : vêtements, jouets
- 4 - une épicerie solidaire, un jardin partagé ou collectif
- 5 - des expos : peinture, photos...
- 6 - un lieu pour se retrouver

2^{ème} étape : les rencontres citoyennes

En septembre et octobre dernier, 4 réunions publiques ont été organisées afin de vous rencontrer pour rêver L'Herbergement de demain.

Des idées de tout genre ont émergées...

Vos rêves, nos rêves vers nos réalités à tous...

→ Quel mode de garde utiliseriez-vous si la commune le permettait ?



Un multi-accueil (crèche, halte-garderie) de façon pérenne ou occasionnelle



Assistants Maternelles



MAM

→ Quels moyens de locomotion êtes-vous susceptibles d'utiliser si la commune les facilite ?

Un transport collectif pour Montaigu	97
Du covoiturage avec une plateforme	52
Le vélo (piste cyclables, emplacement...)	332
La marche à pied	324
Autre	29

Locations trottinettes et vélos
jardins éphémères
acrobranche
Jeux inter-quartiers
Marche gourmande
jeux de pistes
Kiosque à musique
Guinguette d'été
Bornes de recharge électrique
Expositions
animations de Noël
animations éphémères
poubelles
halles décorées et animées
terrains de boule
Espaces verts
marché alimentaire (local, bio...)
Champs de fleurs
balades à thème
jardins familiaux
Espace culturel
Trampolines
Etangs
Poulailler collectif
journées sans voitures
lampions
Kart électrique
Jeux adaptés au handicap
grilles de moquettes
Eco pâturage
espaces pique-nique
soirées
Cinéma de plein air
Fêtes foraines
Zones piétonnes
Jardin partagé
Pistes cyclables sécurisées
Feux de la St Jean
Lumières publiques à détection solaire
Gros coussins
Repair-café
piscine
Compost collectif
Her de plage
Tiers-lieu
disco soupe

3^{ème} étape : Du rêve à nos réalités, voici comment cela se traduit concrètement.. :

Un environnement plus vert

- **Verdissement** : cela va consister à retravailler le centre bourg pour lui apporter plus de verdure et de fleurissement avec aussi quelques champs de fleurs ici ou là quand cela est possible.
- **Propreté** : nous allons répertorier les poubelles, mieux les identifier et remettre des poubelles aux endroits où cela semble nécessaire. Pour tenter d'apporter une solution aux problèmes de déjections canines, nous allons déplacer certains distributeurs de sacs à déjections afin de les placer aux endroits qui semblent être ceux préférés par les chiens et enfin faire encore plus appel à la responsabilité des maîtres.
- **Gestion des déchets** : l'idée d'un composteur collectif fait son chemin. Un groupe d'habitants souhaitent s'engager dans cette démarche et notamment dans le cadre d'heR D'enVie. Nous continuons à lutter contre les dépôts sauvages et le non-respect des règles de ramassage.
- **Ecologie** : Nous avons engagé la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Nous privilégions les énergies propres pour les véhicules municipaux et restons vigilants sur la consommation énergétique.

Un cadre de vie amélioré

- **Sécurité** : la trop grande vitesse (au sein du bourg notamment) est une préoccupation de tous. Nous avons entamé une réflexion sur un aménagement de la route départementale traversant la commune et espérons pouvoir mettre en place cet aménagement d'ici la fin du 1^{er} semestre. Ces aménagements seront provisoires afin d'étudier ce qui fonctionne ou pas. Par ailleurs, 3 caméras de vidéo protection seront installées au cours du second semestre 2022 (principe et budget déjà voté en conseil communautaire)
- **Schéma vélo** : les mobilités douces sont un enjeu pour notre société, notre territoire, notre commune. Favoriser le vélo via l'élaboration d'un vrai schéma vélo reste un enjeu majeur. Le conseil communautaire a voté le schéma vélo intercommunal pour les liaisons entre les communes et nous devons à notre tour réfléchir au développement de liaisons intra communales sécurisées et cohérentes.



- **Valorisation de la gare et de son quartier** : avec plus de 300 voyageurs matin et soir, la gare est un atout majeur pour notre commune et notre territoire mais aussi pour nos entreprises et leurs salariés. Nous souhaitons la valoriser tout comme le quartier. Nous sommes soutenus par Terres de Montaigu pour une réflexion globale, en lien étroit avec la Région et la SNCF.
- **Rénovation urbaine du centre bourg** C'est un des engagements de notre campagne et c'est une réflexion d'ores et déjà engagée par la municipalité. Un objectif pour nous : définir, dessiner l'Herbergement de demain et notamment à travers ses équipements structurants, ses flux de mobilité entre les différents pôles habitat, associatif, sportif, économique sans oublier la gare. Notre histoire communale, notre situation géographique, notre attractivité grandissante, notre dynamisme économique et rural nous ont obligé et nous obligent aujourd'hui encore à dessiner la commune pour répondre au mieux aux besoins et attentes des 15 à 20 ans à venir. La cohérence d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui et notamment depuis le déménagement de Butagaz.
- C'est à la fois un challenge et un gros travail de réflexion qui nous engagera pour les années à venir.

Vivre ensemble

- **Marché hebdomadaire ou bimensuel** : c'est une demande forte de votre part. Nous sommes en pleine étude du type de marché (jour, heure, fréquence, nombre et type de commerçants...) Ce travail sera mené conjointement par les élus et par un groupe d'habitants engagés et volontaires dans le cadre notamment d'heR D'enVie.
- **Multi-accueil** : la commune va avoir besoin d'augmenter l'offre d'accueil des jeunes enfants d'ici 2026, c'est pourquoi une réflexion est déjà bien amorcée par la commission petite enfance, enfance, jeunesse, avec un objectif d'ouverture en 2026.
- **Nouveaux quartiers** : afin de répondre aux fortes demandes d'accession à la propriété (en particulier de nos jeunes), la commune a engagé le travail sur deux nouveaux lotissements : les Bois de ville (ex-butagaz) et la dernière portion de la Pichetière. Nous souhaitons pouvoir proposer des lots fin 2023.
- **Rénovation du complexe sportif de la Vigne Rouge** : nous avons commencé notre réflexion de fond sur ce complexe qui restera sur l'espace actuel mais qui nécessite de lourds travaux pour permettre aux sportifs d'exercer pleinement et sereinement leurs sports (football et tennis).

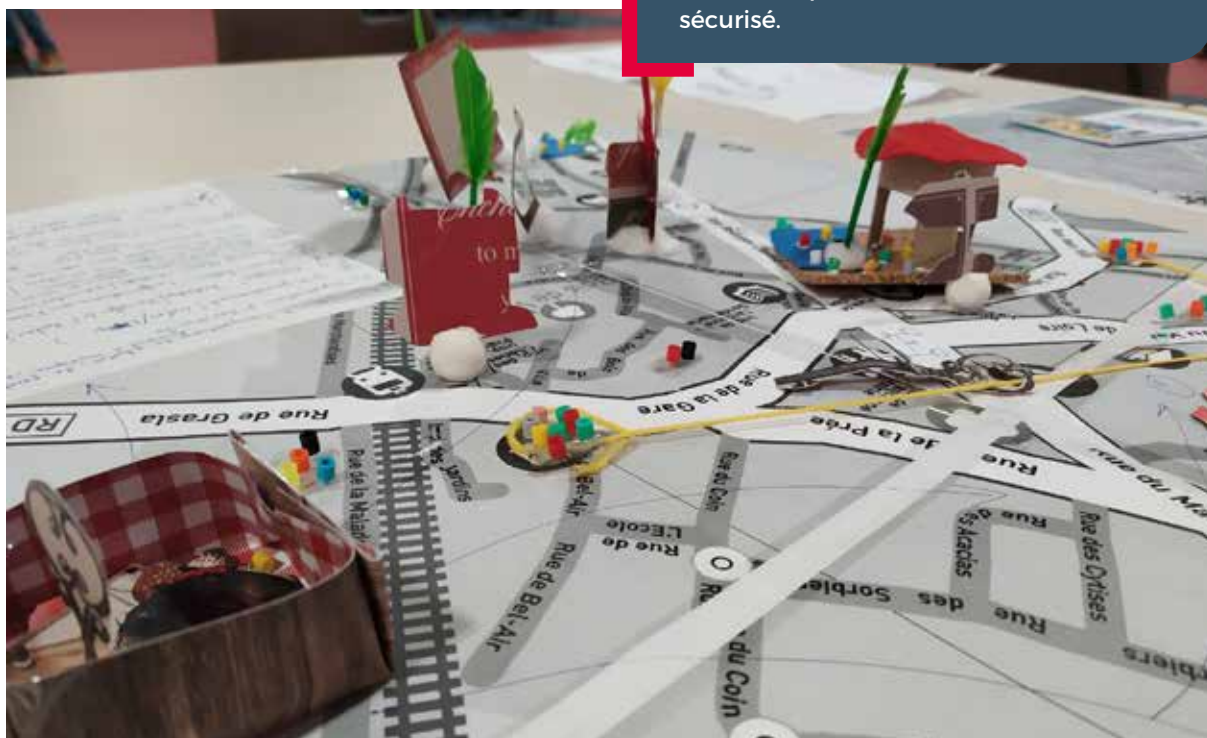
- **heR D'enVie**, notre espace de vie sociale fédère chaque jour toujours plus d'habitants autour de projets citoyens soutenus par la commune et notamment notre commission affaires sociales. Il participe à l'animation de la commune et en favorise les initiatives avec le soutien de la municipalité.
- **Espace culturel** : c'est une demande issue des rencontres citoyennes. Mettre à l'honneur la culture dans tous ses états doit être un vrai challenge pour l'avenir. Elle doit faire partie de la réflexion urbaine de la commune.

Communication Renforcée

Nous avons créé une nouvelle charte graphique, de nouveaux supports de communication, comme l'a expliqué Jean-Michel Soulard, conseiller délégué à la Communication en page 4 et 5.

Ces rencontres nous ont permis un échange réel, concret avec nos concitoyens

Chacune et chacun a été autorisé à rêver comme des enfants afin d'imaginer l'Herbergement de demain. Un « Herbergement » idéal certes, utopique sans aucun doute, mais surtout cohérent et qui nous mènera certainement loin ensemble pour un avenir serein, vert et sécurisé.



Vous avez un projet de construction ? On vous dit comment faire !

Les projets de construction ou les travaux de modification d'un bâtiment, la pose d'une clôture ou la division d'un terrain nécessitent l'obtention d'une autorisation d'urbanisme.

Les démarches peuvent varier en fonction du type de projet mais aussi de son importance.

Permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable ou certificat d'urbanisme, pour toutes ces demandes, il est nécessaire de constituer un dossier en complétant un formulaire accompagné de pièces nécessaires à l'instruction.

Mon espace Habitat vous accompagne dans la phase de pré-projet et pour la constitution du dossier.



Les services de Mon Espace Habitat en assurent l'instruction, en lien avec votre commune, afin de vérifier sa compatibilité avec les règles d'urbanisme en vigueur.

NOUVEAUTÉ 2022 :

Désormais tous les dossiers doivent être déposés par voie dématérialisée sur le portail :
<https://gnau29.operis.fr/terresdemontaigu/gnau/#/>

MON ESPACE HABITAT

- **Mardi** : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 17h30
- **Mercredi** : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 17h30
- **Jeudi** : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 19h
- **Vendredi** : 9h30 à 17h30
- **Samedi** : 9h30 à 12h

15 place du Champ-de-Foire - Montaigu
85600 MONTAIGU-VENDEE
02 51 46 46 14

monespacehabitat@terresdemontaigu.fr

MAIRIE SERVICE URBANISME

NOUVEAU :

Des permanences téléphoniques et physiques dédiées spécifiquement à l'urbanisme vous sont réservées

- **Lundi** : 14h30 à 17h30
- **Mercredi** : 9h à 12h15
- **Vendredi** : 9h à 12h15 et 14h30 à 17h30

Vous pouvez également adresser un mail à l'adresse suivante :
urbanisme@lherbergement.fr

L'URBANISME À L'HERBERGEMENT



261
Documents
d'urbanisme
déposés en
2021



2
Permis
d'aménager



59
Permis de
construire



90
Déclarations
Préalables



110
Certificats
d'urbanisme



| Le point sur les lotissements à L'Herbergement

En ce début d'année 2022, la commune n'a plus de terrain à vendre dans ses lotissements.

Des lotissements privés ont vu le jour récemment :

Le Clos des Poètes (3 lots),
le Clos des Cèdres (18 lots),
le Clos de la Prairie (11 lots) donnant sur la rue Maréchal de Lattre de Tassigny,
le lotissement de la Chaussée (7 lots) au village de la Chaussée
et le Clos des Bambous (31 lots) sur le secteur de la Pichetière.

Il reste des lots à vendre au Clos des Bambous (aménageur privé CILAO de Rezé).

Deux lotissements communaux sont à l'étude :

le quartier des Bois de Ville (sur l'ancien site de Butagaz) et la Pichetière 6 (direction Montaigu).

Le quartier des Bois de Ville, en cœur de ville, pourra accueillir environ une centaine de nouveaux logements en plusieurs phases.

Le projet à l'étude demande une réflexion poussée sur l'environnement et le type de logements réalisables.

Le lotissement de la Pichetière 6 situé à la suite du Clos des Bambous, le long de la voie ferrée en direction de Montaigu, pourra recevoir une soixantaine de foyers.

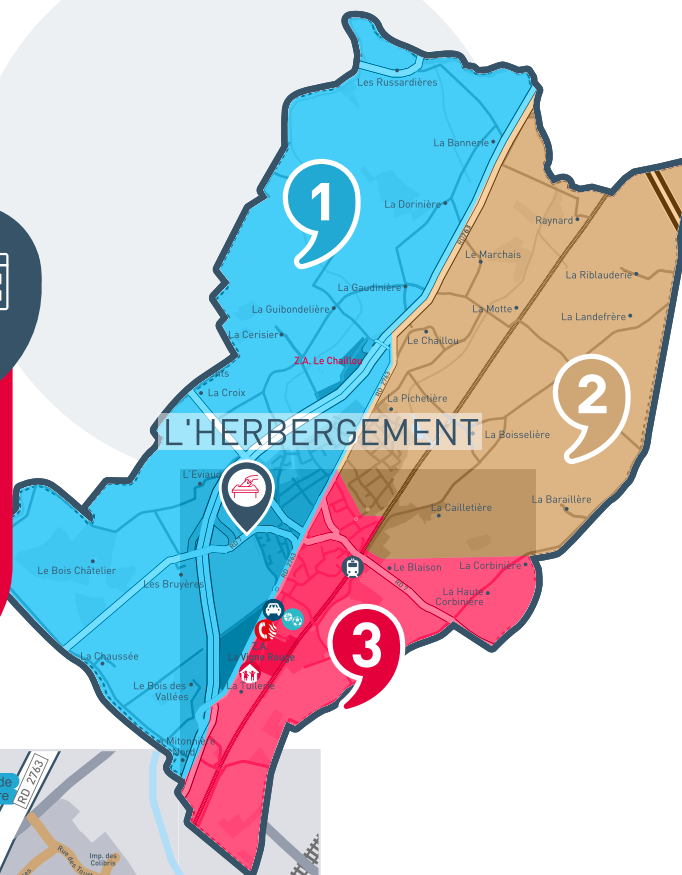
Nous espérons pouvoir vous présenter des esquisses de ces futurs lotissements dans les prochains magazines communaux...

2 RENDEZ-VOUS EN 2022



Les dimanches
10 et 24 avril 2022

Les dimanches
12 et 19 juin 2022



Un 3^{ème} bureau de vote

L'Herbergement était auparavant divisé en 2 bureaux de vote. Pour 2022, au vu de l'augmentation de la population, les électeurs voteront dans 3 bureaux de vote.

Votre lieu de vote reste inchangé : les trois bureaux se situeront au sein de l'école Jean de la Fontaine au 36 rue Jean Yole.

LISTES ÉLECTORALES 2022, N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de vous assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle renseignée sur le fichier électoral. Vous pouvez, pour cela, vous rendre en mairie ou appeler le service élection au 02 51 42 81 74.

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant en mairie ou par internet sur **www.service-public.fr**, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Les inscriptions sont donc possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Concernant les jeunes de 18 ans, ils sont inscrits d'office dans la commune où leur recensement a été effectué au moment de leur 16 ans. Il n'y a donc aucune démarche complémentaire à effectuer, sauf si depuis le recensement, le jeune a changé de lieu de résidence et souhaite voter dans sa nouvelle commune de domiciliation. Dans ce cas, une demande d'inscription doit être complétée pour être rattaché à la commune.

DEMANDE D'INSCRIPTION :



EN LIGNE

grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;



EN MAIRIE

sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;



PAR COURRIER ADRESSÉ À VOTRE MAIRIE,

en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

2022 est une année de refonte électorale

Tous les électeurs recevront, courant mars, une nouvelle carte électorale. A noter que la carte électorale n'est pas un justificatif obligatoire pour pouvoir voter, contrairement à la carte nationale d'identité.

Procuration : Un électeur absent le jour d'une élection peut **voter par procuration**. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt.

L'électeur qui donne procuration doit se présenter **en personne** et avec un **justificatif d'identité** à la Gendarmerie/Commissariat pour effectuer sa

démarche. La gendarmerie la plus proche de l'Herbergement est celle de Montaigu (10 cours Michel Ragon).

Il y remplit le formulaire (Cerfa n° 14952*02) en indiquant plusieurs informations sur l'électeur qui votera à sa place : nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance.

Un récépissé lui est ensuite remis.

A NOTER : Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible qu'un mandant établisse une procuration pour un mandataire inscrit dans une autre commune, mais celui-ci aura tout de même l'obligation de voter dans le bureau de vote du mandant.

Animaux domestiques en divagation

Depuis quelques temps, nous sommes alertés sur des soucis d'animaux en divagation et parfois même de morsures de ces animaux, des chiens la plupart du temps.

Il nous apparaît donc utile et important de faire un rappel aux propriétaires d'animaux.

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer son animal.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.



Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €.

Le Maire peut également mettre en demeure le propriétaire d'un chien régulièrement en état de divagation et présentant un danger pour la sécurité publique de procéder à la **sécurisation des clôtures de son terrain**, dans un délai imparti. Si à l'issue de ce délai, les mesures prescrites n'ont pas été réalisées, **le chien sera placé dans un dépôt** adapté à l'accueil et à la garde de ce dernier. **Les frais afférents à cette garde sont à la charge du propriétaire de l'animal.**

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 68 € s'il est pris en flagrant délit.

le déploiement de la Fibre Vendée Numérique (FttH) en 6 questions

Qui est Vendée Numérique ?

Vendée Numérique est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), qui associe le Département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Vendée). Il est chargé de **développer l'aménagement numérique** du territoire, permettant de proposer d'ici 2023 des accès Très Haut Débit à 100% des vendéens, soit plus de 360 000 habitations, commerces, entreprises et sites publics.

Ce nouveau réseau de fibre optique remplacera dans quelques années le réseau téléphonique



historique en cuivre, qui est adapté à la transmission de la voix, mais pas des images et des données et qui a donc vocation à disparaître d'ici une dizaine d'années.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Techniquement, la fibre optique possède plusieurs atouts :

- 1 |** Circulation des données voix et internet à la vitesse de la lumière ;
- 2 |** La transmission des données sur de longues distances, sans aucune dégradation ;
- 3 |** Aucun risque de corrosion ni d'interférence, offrant ainsi une stabilité des connexions.

Quelles améliorations apporte-t-elle ?

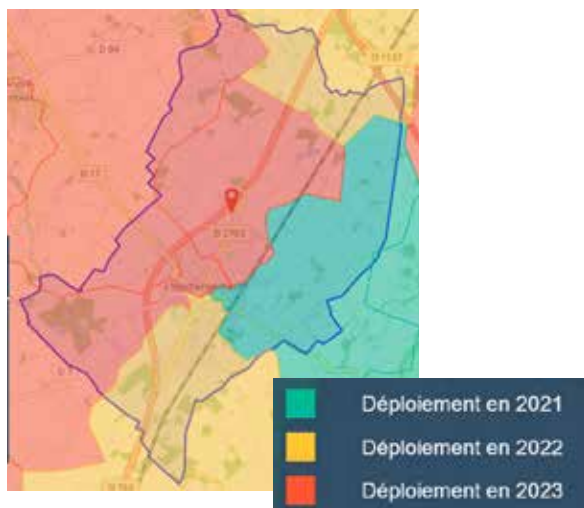
La fibre optique offre 4 avantages majeurs :

- Une réponse aux trois principaux « usages du quotidien » de façon satisfaisante : la **voix** (téléphone), l'**image** (TV) et l'**internet**.
- Un accès au **Très Haut Débit** pour les **particuliers** et les entreprises : débit jusqu'à 1000 fois plus rapide qu'avec une connexion cuivre traditionnelle.
- Une **équité entre les citoyens** : finis les débits plus ou moins importants selon qu'on soit situé en ville ou campagne !
- Une **technologie adaptée aux nouveaux usages d'aujourd'hui et de demain** : grâce à la puissance de la fibre optique, on peut surfer sur internet à domicile et sur plusieurs appareils simultanément, utiliser des applications de visioconférence et demain avoir accès par exemple à des services de télémedecine ou regarder la TV en Ultra Haute Définition (technologie 4K).

Quels sont les délais de déploiement sur la commune de L'Herbergement ?

Les travaux de construction du réseau fibre ont débuté en 2021 et dureront jusqu'en 2023, avec 1404 locaux recensés (habitations, entreprises, bâtis publics...). Le phasage est le suivant :

- **En 2021** : construction de **245** lignes FttH sur un secteur : zone verte
- **En 2022** : construction de **275** lignes FttH sur 2 secteurs : zones jaunes
- **En 2023** : construction de **884** lignes FttH sur 4 secteurs : zones rouges



Comment suivre le déploiement et comment se raccorder à la fibre Vendée Numérique ?

Pour suivre le déploiement de la fibre sur votre commune, une seule adresse : **www.vendeenumerique.fr**, rubrique **carte interactive**. En entrant son adresse, il est possible de connaître son éligibilité à la fibre. Un point apparaît sur chaque adresse et indique le **niveau d'avancement** des travaux. Dès que ce point passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Vous pourrez alors commander votre raccordement auprès d'un des opérateurs partenaires (la liste est disponible sur le site internet de Vendée Numérique, rubrique Opérateurs Grand Public FttH).

Pour toutes questions concernant le raccordement, l'abonnement ou l'assistance dépannage, l'opérateur auprès duquel vous souscrirez un contrat constituera votre interlocuteur.

En attendant la fibre, existe-t-il des solutions alternatives ?

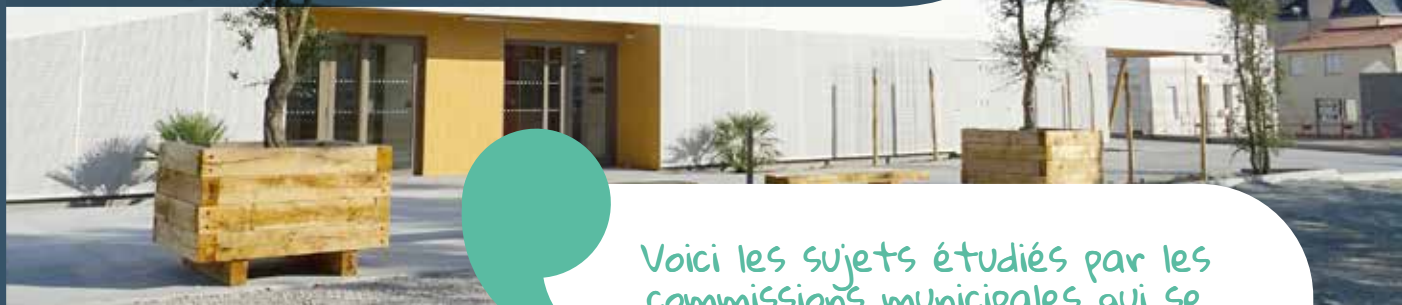
Oui, notamment une nouvelle solution d'accès à internet proposée par Vendée Numérique depuis juin 2019 : le **Très Haut Débit Radio**. S'appuyant sur une technologie hertzienne de type 4G, les opérateurs partenaires de Vendée Numérique proposent sur ce réseau, et pour un tarif équivalent à votre actuel abonnement ADSL, des offres triple play avec internet haut débit (jusqu'à 30 Mb/s), TV et téléphonie.

EN SAVOIR PLUS

Pour tout savoir sur les avantages de la fibre FttH (Grand Public) ou FttE (fibre pro pour les entreprises), les informations techniques sur le raccordement final de votre domicile ou bien encore le fonctionnement du THD Radio, **Vendée Numérique a mis en ligne des vidéos d'information**, courtes et pédagogiques, dénommées « la Minute Vendée Numérique ». Elles sont accessibles sur le site **www.vendeenumerique.fr/videos** ou sur la chaîne YouTube de Vendée Numérique : **<https://www.youtube.com/vendeenumerique>**



C'EST DANS L'HER'



Voici les sujets étudiés par les commissions municipales qui se réunissent régulièrement



« Après deux années de travaux, la nouvelle salle Her'de Sports est opérationnelle et donne satisfaction aux utilisateurs. De petits aménagements mobiliers restent à réaliser selon les besoins des associations.

Pour 2022, nous prévoyons des travaux de rénovation énergétique à la Salle de la Clairière et à la Mairie. Ces 2 chantiers bénéficient d'aides financières de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance. »

Bernard DENIS, adjoint aux Bâtiments.

La salle de la Clairière se modernise

Construite en 1983, **cette salle était à l'origine un restaurant scolaire**. 28 ans plus tard, la salle est devenue trop petite pour les écoliers de plus en plus nombreux. Ne pouvant pas être agrandie (en raison du périmètre d'inconstructibilité lié à la présence de Butagaz), un nouveau restaurant scolaire a été construit. **En 2012**, la salle de la clairière est alors devenue une **salle multifonctions**, utilisée par les associations et pour les rassemblements familiaux et amicaux des Herbergementais.

En **2021**, cette salle a fait l'objet d'une **étude énergétique**. Les ventilo-convecteurs, qui équipaient cette salle depuis sa création, vont donc être remplacés. Les ouvertures, souvent embuées, vont également être changées. L'isolation et la ventilation vont aussi être revues afin d'apporter un meilleur confort.

La salle de la Clairière ne sera donc pas utilisable du 15/01/2022 au 01/04/2022.

MONTANT DES TRAVAUX

122 920 € HT

Aide de l'Etat : 67 601 €



| La mairie en travaux

Suite aux soucis récurrents de chauffage de la mairie, une étude énergétique a été réalisée. Un nouvel équipement de chauffage au gaz et de ventilation va être installé. Le changement de certaines ouvertures (atténuant l'entrée du soleil et de la chaleur) et le renforcement de l'isolation sont également prévus.

Les travaux de la Mairie débuteront mi-avril 2022 pour une durée de 3 mois. L'accueil des usagers pourra être perturbé. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

MONTANT DES TRAVAUX

111 030 € HT

Aide de l'Etat : 88 591 €



« Des envies, des réflexions ont émergées des rencontres programmées suite à la consultation citoyenne. La sécurité routière et la préservation de l'environnement ont été fréquemment évoquées. Nous allons donc prioriser ces thématiques... »

Bernard LOUINEAU, adjoint à l'Urbanisme, la Voirie et l'Assainissement.

| Voirie : des aménagements de sécurité provisoires

Suite au constat, partagé par les riverains, d'une vitesse souvent excessive sur l'axe principale de la commune, **des aménagements provisoires vont être installés à l'essai, dans les rues Georges Clemenceau et Maréchal de Lattre de Tassigny** au cours de l'année 2022.

Nous envisageons quelques chicanes, une voie cyclable de 1,50 m (type chaussidou) ainsi qu'une zone 30 dans le centre bourg.

Ces aménagements provisoires permettront ainsi de tester les meilleures options avant de choisir des aménagements définitifs, qui ne pourront pas être réalisés tant que les travaux de restructuration du réseau d'assainissement en sous-sol ne sont pas faits.

| Repenser l'éclairage public

Pour faire face à l'augmentation importante du coût de l'énergie, **la commune souhaite repenser son éclairage public** : réflexion sur les zones éclairées inutilement, réduction des horaires

d'éclairage, utilisation de leds... Tout ceci répond à plusieurs objectifs : abaisser la consommation énergétique, lutter contre le gaspillage, engager une démarche de développement durable.

Assainissement : nouvelle compétence de Terres de Montaigu

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la compétence assainissement est intercommunale.

La station d'assainissement communale a été construite en 2000 et L'Herbergement possède beaucoup de **réseaux unitaires*** : 4,8 km (ce qui représente la moitié du réseau unitaire de l'ensemble de Terres de Montaigu)...

Nous sommes donc une commune prioritaire pour des travaux d'assainissement.

Un diagnostic assainissement est en cours.

Il permettra de planifier nos travaux qui seront pris en charge par Terres de Montaigu.

La réfection de la voirie et l'aménagement resteront du ressort de la commune.

L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE :

1153 usagers de l'assainissement collectif

2 stations d'épuration

7 postes de relevage

20,4 km de réseaux d'eaux usées (dont 4,8 km de réseau unitaire)

18,8 km de réseaux d'eaux pluviales

6 bassins de rétention d'eaux pluviales



*QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU UNITAIRE ?

Dans un réseau unitaire, les eaux pluviales sont mélangées aux eaux usées, alors que seules ces eaux usées ont besoin d'être traitées en station d'épuration.

Tarification 2022

La redevance assainissement est proportionnelle à la consommation d'eau et finance le traitement des eaux usées. Elle est composée d'une part fixe (l'abonnement) et d'une part variable, progressive, selon les m³ réellement consommés.

Le forfait puit constitue une redevance spécifique pour les usagers utilisant uniquement un puit pour leur consommation d'eau, ou utilisant le service d'eau en complément d'un puit.

Pour 2022 : 25 m³/hab/an.

Part fixe annuelle (abonnement) : 19,54 €

Part variable : de 0 à 50 m³ consommés : 1,77 €/m³ ; puis de 50 à 100 m³ : 1,80 €/m³ ; puis de 100 à 200 m³ : 1,83 €/m³ ; puis > 200 m³ : 1,87 €/m³.

Exemple de facturation

Prospective L'HERBERGEMENT	2021	2022	Evolution
Facture 30 m ³	84,15 €	84,69 €	+ 0,6 %
Facture 100 m ³	234,30 €	234,10 €	- 0,1 %
Facture 150 m ³	341,55 €	343,19 €	+ 0,5 %

La participation financière à l'assainissement collectif (PFAC) est exigée une seule fois, lors du raccordement au réseau d'assainissement. Elle constitue un « droit d'accès » au réseau. Elle contribue au financement des infrastructures d'assainissement collectif. Tarif 2022 : 1 500 € (pour un logement individuel).

Les frais de branchement correspondent au coût réel des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif sur domaine public



« L'amélioration quotidienne de votre cadre de vie reste un marqueur fort de l'engagement de la commune. La mobilité douce, boostée par la montée de la pratique du vélo et les enjeux environnementaux, contribue à cet objectif du bien vivre ensemble sur l'Herbergement. Ainsi, nous allons progressivement développer les aménagements nécessaires pour encourager et faciliter cette mobilité au sein de notre commune. »

Laurent Gesnel, adjoint à l'environnement.

| Cadre de vie | Mobilité

Schéma « vélo » de Terres de Montaigu : les liaisons intercommunales se dessinent...

Les caractéristiques du territoire de Terres de Montaigu, avec des **distances raisonnables** entre les bourgs et leurs services, mais aussi la proximité entre les équipements et la population montrent un **fort potentiel pour la pratique du cycle**. Ce mode de déplacement peut être une **réelle alternative aux déplacements motorisés** sur les courtes et moyennes distances sur les trajets domicile, travail, loisirs...

Fort de ce constat, la construction du **schéma vélo** intercommunal se poursuit avec l'élaboration de **liaisons intercommunales**. Terres de Montaigu ambitionne ainsi de disposer, à terme **à l'horizon 2030**, d'un réseau de près de **100 kms de liaisons cyclables**, réparti entre sites propres (dédiés à la mobilité douce) et sites partagés (avec d'autres usagers de la route).



A vélo la nuit, brillez aussi pour la sécurité de tous !



En cette période où les jours raccourcissent et où la nuit peut vous surprendre, les équipements pour bien voir et être vu deviennent indispensables. Il est donc important d'adopter des gestes simples et des bonnes pratiques sur la route entre usagers (vélos, motos, voitures ...) pour améliorer la sécurité des cyclistes. **Il est aussi essentiel pour un cycliste d'être bien vu que pour un conducteur de bien le voir** pour s'écarter lorsqu'il le double.

Pour que cette mobilité reste douce, voici les équipements indispensables pour toutes les générations de cyclistes.

| Environnement : stopper les incivilités et mieux trier

Stop aux dépôts d'ordures ménagères sur la voie publique

Depuis quelques temps, notre commune est victime d'**incivilités** en lien avec des dépôts non autorisés d'ordures ménagères en plein de cœur de notre bourg sur la place du marché à proximité immédiate du Jardin de la Vie. Malgré plusieurs constatations et levées des ordures par les services techniques de la Mairie, comme l'attestent ces photos prises à quelques jours d'intervalle en décembre.



Il est rappelé que l'abandon d'ordures ménagères sur la voie publique est passible de poursuites au titre de l'Article R 634-2 du code pénal sans compter le temps et le coût de traitement pour la collectivité et donc pour ses administrés.

Des affiches ont donc été installées sur la Place du Marché pour rappeler les règles aux contrevenants.

Nous appelons donc au civisme de chacun afin que ces incivilités cessent.

C'est une nécessité pour le « bien-vivre ensemble » dans le respect d'autrui au sein de notre commune.

Réduction des déchets : une réalité !

Réduire ses déchets n'est pas une simple volonté à Terres de Montaigu : c'est une réalité ! En 2021, avec moins de 100kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles, Terres de Montaigu conforte sa position de territoire pionnier sur la gestion des déchets.

99,5kg/an/habitant. C'est le poids des ordures ménagères résiduelles, déposées dans les sacs noirs en 2021 sur Terres de Montaigu. Ce résultat se situe en dessous des chiffres vendéens de 139kg/an/habitant (en 2020) et est largement inférieur à la moyenne nationale de 254kg/an/habitant (source ADEME 2017) .

Des données qui s'expliquent par :

- la redevance incitative qui responsabilise et récompense les comportements vertueux depuis plus de 20 ans,
- une politique de réduction et valorisation des déchets marquée notamment par l'extension des consignes de tri en 2017, largement suivies et intégrées dans le quotidien des habitants,
- des messages répétés de prévention sur la réduction des déchets pour éviter l'emballage superflu, réduire le gaspillage alimentaire ou encore composter les déchets de cuisine.

Bien trier sur les points de tri

Les points de tri font partie intégrante des solutions mises à disposition pour valoriser efficacement les déchets et permettre leur recyclage. Néanmoins, des incivilités sont parfois constatées sur ces lieux. Piqûre de rappel des bonnes pratiques à adopter sur ces points.



Sur les points de tri, je dépose :



Les bouteilles, pots et bocaux en verre

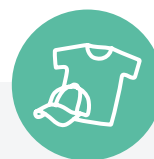
Le conteneur à verres est destiné uniquement aux bouteilles, pots et bocaux en verre. Les couvercles et les capsules métalliques sont à déposer dans le sac jaune.

La vaisselle, le vitrage, les ampoules... sont quant à eux à déposer en déchèterie.



Les papiers

Vous pouvez déposer des papiers, des publicités, des enveloppes. Astuce : pour limiter la quantité de papier reçu à la maison, pensez à l'autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres !



Le textile

Tous les vêtements, la petite maroquinerie, le linge et les chaussures peuvent être déposés. Ils peuvent être abîmés, mais doivent être propres, secs et en sac.

... en respectant quelques règles

Si le point de tri est déjà plein, nous vous invitons à vous orienter vers un autre point proche de chez vous. Merci de ne déposer aucun déchet au pied des conteneurs.

Enfin pour respecter le voisinage, évitez les dépôts trop matinaux (avant 8h) et trop tardif (après 20h) et privilégiez les matinées pour les dimanches et les jours fériés.

Retrouvez ces consignes et les points de tri sur terresdemontaigu.fr



LES POINTS DE TRI NE SONT PAS DES LIEUX DE DÉPÔT :

- Pour les sacs noirs et les sacs jaunes qui sont ramassés lors de la collecte.
- Pour les encombrants qui sont à déposer dans une des 3 déchèteries du territoire.

A noter que les sacs jaunes doivent être sortis uniquement pour le jour de la collecte.

Projet de jardins familiaux



Jardinier débutant ou confirmé?! Envie d'un carré de jardin pour faire pousser quelques fruits et légumes ?

La commune souhaite proposer des jardins familiaux. Intéressé(e) ?

Afin d'avancer dans le travail de réflexion mené par la commission Environnement et par le RD'en Vie, **nous vous invitons à vous inscrire en mairie ou par mail : mairie@lherbergement.fr avant le 20 février 2022.**

Le Service Technique passe au vert !

Le 9 décembre dernier, la commune de L'Herbergement s'est fait livrer son premier véhicule électrique.

En choisissant la mobilité électrique pour le verdissement progressif de sa flotte de véhicules, notre commune entend agir pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi la pollution sonore.



Le service technique accomplit de nombreuses missions pour la commune. Différents chantiers ont ainsi été réalisés en 2021 :

- L'installation d'une **défense incendie** à la Corbinière et la Haute Corbinière,
- Les **aménagements intérieurs de la salle Her'de Sports**,
- L'installation d'une **tyrolienne** et de **jeux extérieurs pour enfants**,
- Les **aménagements paysagers** autour d'Her'de Sports, sur la Place du Marché et au Jardin de la Vie.



La commune peut aussi compter sur l'aide de bénévoles qui participent à l'embellissement de notre commune par des journées plantations et entretien.

Sur les périodes de vacances scolaires, les jeunes du dispositif «Argent de Poche» s'associent aussi au service technique lors des missions qui leur sont confiées.

Un grand merci aux agents du service technique, aux jeunes du dispositif Argent de Poche et aux bénévoles pour le nettoyage et les semis réalisés au cimetière le 26 octobre dernier !



La propreté de la commune est assurée par le service technique communal mais aussi par des employés de REEL. L'association REEL emploie des personnes en réinsertion qui ont besoin d'être encouragées et respectées (et non agressées verbalement comme elles l'ont été à plusieurs reprises sur notre commune). Nous les remercions pour les missions effectuées et nous vous demandons de bien vouloir respecter leur travail.

Zoom sur le dispositif « Argent de Poche »

Le dispositif argent de poche, c'est quoi ?

Le dispositif «Argent de Poche» permet aux jeunes ayant entre 16 et 17 ans révolus de participer à des missions sur la commune. En contrepartie, ils perçoivent une indemnisation de 15 € par mission de 3h.

Pendant les vacances d'octobre 2021, 28 demi-journées ont été proposées avec des missions variées en lien avec les services techniques et administratifs de la commune.

Au total : 127 demi-journées ont été proposées sur l'année 2021.



VOUS VOULEZ PARTICIPER AU DISPOSITIF EN 2022 ?

Le dossier d'inscription est disponible en mairie de l'Herbergement.

CONTACT

Arsène DROUIN, animateur jeunesse.

Mail : aifr.lherbergement@gmail.com.

tel : 06.43.63.83.26

UN INSTANT AVEC...

FRANÇOIS DEMURGER, **Président de l'APH**

(Association du Patrimoine
Herbergementais)



La Fête
Renaissance
aura lieu en 2023

Pouvez-vous nous dire où en sont les préparatifs de la prochaine Fête Renaissance ?

FD : Actuellement les préparatifs se trouvent au ralenti, différentes commissions ne pouvant pas se retrouver au rythme souhaité. La situation sanitaire ne facilite pas une préparation sereine et efficace. Aussi, après avoir consulté nos responsables de commissions, nous avons pris la décision de décaler encore la date de la prochaine fête.

Donc la prochaine fête sera en septembre 2023 ?

FD : Exactement les 2 et 3 septembre 2023, ce nouveau décalage nous permettra de reprendre notre rythme régulier des années impaires. De plus, il nous sera plus facile de prendre le temps de contacter l'ensemble des collectivités et des entreprises qui nous soutiennent et de mettre en place notre programme d'animations. Cela facilitera également la conception et la réalisation du nouveau décor devant la nouvelle salle Her'de Sports. Le château va se transformer pour s'adapter à la nouvelle façade.



Quelles autres nouveautés sont à prévoir pour cette prochaine édition ?

FD : Pour l'instant, les seules nouveautés prévues sont plutôt dans notre organisation. Quelques responsables de commissions, de membres du conseil d'administration ou du bureau souhaitent laisser leurs responsabilités à de plus jeunes bénévoles. Il est nécessaire de renouveler une partie de nos responsables et de favoriser l'arrivée d'une nouvelle génération en responsabilité. Nous souhaitons, à l'occasion de cette nouvelle fête, développer au maximum la co-responsabilité pour favoriser le passage de relais et permettre à la fête de perdurer et d'évoluer. Nous attendons donc les bonnes volontés pour les accompagner dans un passage de responsabilité.

Les bénévoles sont donc les chevilles ouvrières de la Fête ?

Oui les bénévoles sont essentiels et il nous faudra poursuivre l'allègement du travail de préparation, en particulier lors du montage. Pour cela, nous devons trouver des ressources financières supplémentaires. Nous réfléchissons à rendre l'entrée payante en restant très raisonnable sur le tarif. Nous avons toujours voulu que la fête reste familiale, nous pourrions faire une gratuité pour les enfants et les ados. L'entrée resterait bien sur gratuite pour les bénévoles, et afin de les remercier chacun pourrait bénéficier en plus d'une entrée gratuite pour un ami. 18 mois ne seront pas de trop pour réussir ces évolutions et nous relancer pour cette nouvelle édition.



Cela fait plus de 20 ans que nous relevons tous ensemble des défis (depuis 1999 précisément).

Nous avons toujours réussi en unissant nos forces.

Cette nouvelle préparation ne fera pas exception et nous repartirons pour 2023 !

Et que vive la Fête Renaissance !

LUMIÈRE SUR...



Echanger, partager, bricoler,
jouer, cuisiner, jardiner...
toutes les occasions sont
bonnes pour se donner
rendez-vous à l'heR D'enVie !

L'heR D'enVie

A la manière d'un tiers lieu, L'heR D'enVie est un lieu de rencontre, un espace où l'on apprend à se connaître, où chacun vient partager, transmettre ses savoirs, ses savoir-faire, ainsi qu'apprendre ensemble.

L'association est créée...

L'assemblée générale constitutive de l'association a eu lieu le 25 novembre dernier. **Cette étape importante officialise l'aventure d'heR D'enVie.**

Le projet de l'association a été validé, les statuts votés et le premier conseil d'administration élu. Voici les 13 premiers membres avec un mandat d'un an : Sophie AUCHERIE, Alexandra BENOIST, Mickaël GAS, Virginie GUINEBAUD, Marie-Paule GRELIER, Benoit RUGGIERO, Catherine GAUTHIER, Amélie MAINGUY, Claudine GUENEAU, Marc DOUILLARD, Morgane GADAIS, Elodie TALHOUARN-ARNAUD, Camille VERDEAU.

Qui sait, peut-être l'année prochaine, votre nom apparaîtra sur cette liste !



Arthur Bovani,
coordinateur
de L'heR
D'enVie

Une fin d'année synonyme de premières fois...

Le dernier trimestre 2021 a été riche en rencontres et animations : atelier cuisine, land art, repair café, entretien du potager du jardin partagé, marches sportives (les lundis soir à 18h30)...

Cette période a vu l'organisation de plusieurs « premières » : première édition de la **grande lessive** avec plus de 180 dessins étendus, première **soirée jeux** du groupe animation ludique, premier **escape game de Noël** et premier « **Mardi Débat** » (l'occasion d'échanger autour d'initiatives locales). Pour se préparer au froid de l'hiver, l'équipe O'Déchet a aussi proposé un atelier « **création de bouillotte sèche** ».

Lors de cette période, le site internet de l'association a été créé. Venez découvrir ce nouvel outil de communication : herdenvie.centres-sociaux.fr.



Et demain ?

L'heR D'enVie entame l'année 2022 avec la même énergie et la même envie de développer des projets avec vous. **Chaque mois, les bénévoles aimeraient proposer un temps pour chacune de nos actions**, comme par exemple :

- La préparation des parcelles du jardin partagé avant l'arrivée de la belle saison,
- Des actions ludiques avec des olympiades, un karaoké ou encore un carnaval : toutes les occasions sont bonnes pour provoquer les rencontres...
- Des ateliers avec le groupe O'Déchet (qui souhaite s'enrichir de vos expériences)
- Des « mardis débats » pour amener un échange et permettre ensemble de construire un savoir partagé.

Venez découvrir vous-même ces différentes actions et laissez vous porter par la dynamique.



DATES A RETENIR

Jardin Partagé :

12/03 ; 09/04 ; 14/05 ; 11/06

Action Ludique :

18/02 ; 18/03 ; 15/04 ; 20/05 ; 17/06

Les soirées débat :

21/02 ; 21/03 ; 25/04 ; 23/05 ; 27/06

Groupe O'Déchet :

09/02 ; 02/03 ; 06/04 ; 04/05 ; 01/06



Pour être au courant de toutes les actualités :

- Inscrivez-vous à la newsletter de l'association en envoyant un mail à herdenvie.evs@gmail.com.
- Suivez-nous sur nos différents réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Consultez notre nouveau site internet : herdenvie.centres-sociaux.fr

CONTACT

Arthur BOVANI, coordinateur

Mail : herdenvie.evs@gmail.com.

Tel : 07.82.78.61.65

Oxy'Jeunes, un lieu de vie

Le local jeunes Oxy'jeunes est un lieu ouvert aux jeunes de 10 à 14 ans, il se situe à l'espace Envol, Rue de la Gare.

C'est un lieu de vie à destination des jeunes où ils peuvent se retrouver pour discuter, échanger, passer du bon temps et participer à des activités diverses.

Au cours des derniers mois, **les jeunes ont participé à la consultation citoyenne**, en partenariat avec Arthur BOVANI coordinateur de l'association herR D'enVie, sous la forme d'une vidéo en Stop Motion. Ce projet a permis aux jeunes de se questionner sur leur commune et de proposer des pistes d'amélioration de leur cadre de vie.

Les jeunes ont également pu **découvrir**, pour leur plus grand plaisir, la **nouvelle salle des sports** de l'Herbergement : Her'de Sports. Diverses activités sportives leur ont été proposées : du Kin-ball, du Tchoukball, du Football et du Hockey.



D'autres activités ont eu lieu dans le local Oxy' Jeunes. Les jeunes se sont montrés très gourmands lors des **ateliers pancake et crêpes**, mais aussi bricoleurs en s'essayant à la pyrogravure.



Arsène
DROUIN,
animateur
Jeunesse



INFOS INSCRIPTIONS

Les documents d'inscriptions à Oxy'Jeunes sont disponibles sur le site internet de l'AIFR, en Mairie ou à l'espace Envol, lors des temps de permanence proposés les mercredis matin.

CONTACT

Arsène DROUIN, animateur jeunesse.
Mail : aifr.lherbergement@gmail.com.
tel : 06.43.63.83.26



Herber'Jeunes, des jeunes en action

L'association Herber'Jeunes accueille les jeunes de 14 ans à 18 ans de la commune. L'espace jeunes est ouvert en autonomie les mercredis de 14h à 19h et avec la présence de l'animateur les samedis de 14h à 18h. Les jeunes adhérents peuvent également avoir accès à l'espace jeunes en accueil libre pendant les vacances scolaires. Pour cela, il faut en faire la demande auprès de l'animateur. **Ces accueils libres visent à favoriser l'autonomie des jeunes et à les responsabiliser davantage.**

Au cours des derniers mois, les jeunes sont allés faire du karting, du bowling, un laser game et des soirées ont été organisées sur la demande des jeunes.



Le 27 novembre, les jeunes adhérents de l'association ont réalisé une action d'autofinancement avec la **vente de viennoiseries**. De la distribution des bons de commande à la livraison des viennoiseries leur investissement a été total. Bravo pour cette implication !

Au total, les jeunes ont livrés 396 pains au chocolat, 298 croissants et 123 pétrisanes.

L'association, les jeunes et les animateurs vous remercient de votre participation !

Grace à ce type d'opération, les jeunes peuvent réaliser des projets de sorties et s'investir dans leur local. **Ils vous donnent donc rendez-vous lors de leurs prochaines nouvelles actions d'auto-financement.**

Tu as des idées de projets ? Des idées de sorties ?

N'hésite pas à passer à l'Espace Envol sur les temps d'ouverture pour échanger avec l'animateur où tout simplement te retrouver avec tes amis autour d'une partie de ping-pong, billard, baby-foot, console, jeux de société...



INFOS INSCRIPTIONS

Les documents d'inscriptions sont disponibles en Mairie ou à l'espace Envol, lors des temps d'ouverture le mercredi ou le samedi.

CONTACT

Arsène DROUIN, animateur jeunesse.
Mail : aifr.lherbergement@gmail.com.
tel : 06.43.63.83.26

LES NEWS DE TERRES DE MONTAIGU

La Communauté de Communes
devient Communauté
d'Agglomération.

| TERRES DE MONTAIGU, communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2022



Pourquoi changer le statut de l'intercommunalité ?

Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents statuts juridiques. Jusqu'alors, Terres de Montaigu était une communauté de communes mais, ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2021, elle peut désormais prétendre au statut de communauté d'agglomération.

Au-delà du droit, ce changement de statut va

permettre au territoire :

- **de poursuivre sa dynamique de développement**
- **d'être plus visible** aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.

La construction de la communauté d'agglomération sera progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

Le collectif, valeur fondamentale de la construction de Terres de Montaigu

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de son bassin de vie.

Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

Qu'est-ce que cela va changer pour les habitants ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, **à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.** La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'ont été le district ou les communautés de communes.

Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, **pour offrir, à plus long terme, de nouveaux services** aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



1996 à 2016

16 communes,
2 communautés
de communes,
2 syndicats

De 2017 à 2021

10 communes
(Création de Montréverd en 2016,
création de Montaigu-Vendée en 2019),
1 communauté
de communes

En 2022

10 communes,
1 communauté
d'agglomération

LES 11 COMMISSIONS :

- Commission Finances et Moyens généraux
D. ROUSSEAU
- Commission Sécurité et Accès des services au public - C. BARREAU
- Commission Economie, Formation et Innovation
E. HERVOUET
- Commission Petite enfance - I. RIVIERE
- Commission Environnement, Mobilité et Cycle de l'eau - F. LIMOUZIN
- Commission Habitat, Urbanisme et Déchets
D. GRASSET
- Commission Culture et Tourisme - A. BONNET
- Commission Transport scolaire
A. BOISTEAU-PAYEN
- Commission Jeunesse et Sport - B. DABRETEAU
- Commission Agriculture, Ruralité et Alimentation - J-M. BREGEON
- Commission Santé, Affaires sociales et Grand âge
C. DURAND

Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à **ne pas renier leurs fondamentaux.** Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.

| 2022 : une année tournée vers la protection de l'environnement

Lundi 13 décembre, les élus de Terres de Montaigu se sont réunis pour le dernier conseil communautaire avant le passage en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022. Ce conseil a été marqué par deux engagements forts en faveur de la protection de l'environnement : l'approbation des actions composant le plan climat Terres d'enAIRgie et le vote du budget 2022 dont 42 % des investissements seront consacrés à la transition environnementale et aux mobilités.



Terres d'enAIRgie : 38 actions concrètes pour mener la transition environnementale

Les élus de Terres de Montaigu ont approuvé le plan climat Terres d'enAIRgie porté par la collectivité, qui va permettre au territoire de mener sa transition environnementale tout en restant cohérent avec ses caractéristiques et ses valeurs.

A travers 4 axes stratégiques, le plan climat Terres d'enAIRgie propose **38 actions concrètes et planifiées** dans les domaines de l'habitat, de la gestion des déchets, de l'énergie, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité, de l'économie ou encore des mobilités. « *Nous ne voulons pas que notre plan climat se limite à des engagements sur le papier, mais bien qu'il se traduise sur le terrain par des actions concrètes, efficaces, et qui auront des résultats* » souligne Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. Parmi les actions présentées, la collectivité souhaite par exemple animer une **démarche d'innovation environnementale en entreprises**, implanter une **station multi-énergie** proposant des carburants alternatifs, structurer une **filière bois locale** ou accompagner ses commerçants pour réduire les emballages.

La poursuite d'un engagement

« *Notre territoire est engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement. La transition environnementale est un pilier de ce mandat et de nombreux projets ont déjà été lancés en ce sens par la collectivité, ajoute Antoine Chéreau. Terres d'enAIRgie marque la poursuite de cet engagement. Il devient le fil conducteur de toutes nos actions publiques et s'appliquera de façon transversale à tous les projets de la collectivité.* »

Une mobilisation collective

Ce projet de territoire va donner lieu à la mise en place d'actions portées par la collectivité mais aussi par les acteurs locaux, avec un travail mené en concertation pour aller plus vite et plus loin. « *Il reste beaucoup à faire ensemble pour être le plus efficace possible, ajoute Florent Limouzin, président de la commission Transition énergétique et mobilité de Terres de Montaigu. Face à des enjeux de plus en plus pressants, l'engagement de tous doit encore s'accroître et s'accélérer.* »

42% des investissements 2022 consacrés à la protection de l'environnement

Tous budgets confondus, les investissements 2022 sont estimés à 23 141 400 €, dont 42 % seront directement consacrés à la protection de l'environnement. 5,25 millions d'euros seront par exemple destinés à favoriser l'accès au train, au vélo et à l'auto-partage et 4,47 millions d'euros seront investis pour la transition énergétique des logements et le renouvellement des réseaux d'eaux usées, en faveur de la qualité de l'eau.



| TERRES DE MUSICIENS, l'offre d'apprentissage de la musique va crescendo

Face à une demande croissante sur tout le territoire, les élus de Terres de Montaigu ont choisi d'élargir leur action en faveur de l'apprentissage de la musique à travers un projet baptisé « Terres de Musiciens ».

Ce plan d'actions vise à la fois à renforcer l'offre proposée par le Conservatoire et à développer de nouveaux partenariats pour **favoriser l'éveil à la musique, l'apprentissage et la pratique amateur**. Il sera mis en oeuvre de manière échelonnée, à partir de la rentrée de septembre 2022.

« Créativité, concentration, construction du collectif... La pratique de la musique a de nombreuses vertus sur nos jeunes, note Bernard Dabreteau, président de la commission Jeunesse et sport de Terres de Montaigu. Après la création d'une école de musique il y a plus de 30 ans, devenue conservatoire en 2008, puis la mise en place de Musique à l'école en 2016, Terres de Montaigu souhaite aller plus loin dans son engagement pour répondre à la forte demande des jeunes et des adultes sur le territoire ».



3 axes : éveil, apprentissage et pratique amateur

Pour compléter le parcours existant d'éveil à la musique proposé par la collectivité, les élus de Terres de Montaigu souhaitent notamment proposer des **formations d'éveil par le chant et les percussions** aux professionnels de la petite enfance et aux professeurs des écoles maternelles et **renforcer le parcours d'éducation artistique et culturelle des collégiens et lycéens** en leur permettant de participer au minimum à un concert expliqué et un concert en condition réelle de sortie en soirée au cours de leur scolarité.

Concernant l'apprentissage de la musique, plusieurs propositions telles que la **création d'un label d'écoles associées au Conservatoire**, d'un parcours Orchestre au collège ou le développement du cursus spécialisé du Conservatoire, permettront à chaque enfant de bénéficier de la formation musicale adaptée à ses aspirations.

Enfin, Terres de Montaigu souhaite s'engager en faveur de la pratique de la musique amateur notamment pour les adultes. Ainsi, au-delà des partenariats déjà mis en place avec l'Orchestre d'Harmonie, l'ensemble vocal et le West Brass Band, un **parcours spécifique adapté à la pratique amateur adulte** sera notamment proposé au sein du Conservatoire.

Les élus ont également voté en faveur d'une étude de faisabilité afin d'anticiper l'adaptation du Conservatoire à de potentielles évolutions à long terme et notamment au développement des effectifs, au classement national en conservatoire à rayonnement intercommunal et à l'élargissement des arts.

| 2022, le retour du Printemps du Livre

Rassemblant chaque année plus de 45 000 visiteurs et 250 auteurs, le Printemps du Livre fait partie des événements culturels incontournables qui rythment la vie du territoire.

Après 31 éditions puis une crise sanitaire qui a bouleversé nos modes de vie et contraint à l'annulation en 2020 et 2021, le Printemps du Livre fait son grand retour à Terres de Montaigu, du 1^{er} au 3 avril 2022, dans un nouveau lieu, sous une forme inédite promettant toujours plus de découvertes et d'émotions.

Terres de Montaigu : une scène ouverte aux auteurs et à leurs œuvres

2022 marque le retour du Printemps du Livre à Terres de Montaigu. Fortement plébiscité par le public, l'évènement revient sous une forme inédite, conçue pour s'adapter à sa très forte fréquentation et au contexte sanitaire.

C'est désormais la place de l'Hôtel de Ville de Montaigu-Vendée qui accueillera l'espace salon, entraînant avec elle plusieurs lieux emblématiques tels que la salle des fêtes, la médiathèque Calliopé, le parc Henri Joyau ou les commerces de proximité.

Durant 3 jours, le territoire s'offrira comme une **scène ouverte aux auteurs et à leurs œuvres**, et les rencontres, lectures, performances et promenades littéraires investiront les rues.

Pour permettre aux visiteurs de voguer d'un univers à un autre, **un service de navettes gratuites** sera mis en place.



Des animations inédites pour découvrir la lecture

Ces nouveaux espaces vont permettre au Printemps du Livre de déployer toute sa créativité en proposant des formes inédites de rencontres et de performances, à la croisée de la littérature et du spectacle vivant.

Le Printemps du Livre revient sous une forme inédite, mais sans pour autant renoncer à son identité populaire et fédératrice.



Clara Dupont-Monod, présidente de la 32^e édition du Printemps du Livre

C'est l'éditrice, journaliste et autrice Clara Dupont-Monod qui fait honneur au Printemps du Livre en assurant la présidence de l'édition 2022. Lauréate du *prix Femina roman français 2021*, du *Goncourt des Lycéens 2021* et du *Prix Landerneau des lecteurs* pour son dernier roman « S'adapter », elle a également remporté le Prix Ouest en 2015 pour son ouvrage « Le roi disait que j'étais le diable » qui met en scène la vie d'Aliénor d'Aquitaine.

Son dernier ouvrage traite quant à lui de la naissance d'un enfant handicapé racontée par sa fratrie. Un livre magnifique et lumineux.

Rendez-vous du 1^{er} au 3 avril 2022 !

Les Ephémères de retour à L'Herbergement

Souvenez-vous : le 18 juillet dernier, le festival itinérant Les Ephémères posait ses valises à L'Herbergement pour une soirée agréable et conviviale : ambiance guinguette, spectacle de qualité et concert, ce fut une réussite !

Pour sa 2^{ème} édition, le festival Les Ephémères proposera de nouveau un rendez-vous sur L'Herbergement.



La programmation n'est pas encore définie, mais la date est connue.

Ce sera le dimanche 17 juillet 2022. Retenez-bien cette date !



Destination Emploi

Terres de Montaigu renouvelle Destination Emploi, une journée entièrement dédiée à l'emploi, le jeudi 17 mars 2022 de 9h à 20h au Pôle sportif Maxime Bossis à Montaigu-Vendée.

L'objectif de ce rendez-vous ? Favoriser les rencontres entre les entreprises et les candidats, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en recherche d'opportunités, en reconversion ou prochainement sur le marché du travail.

80 stands seront disponibles pour les entreprises du territoire qui recrutent et souhaitent faire connaître leur activité, valoriser leurs savoir-faire et leur environnement de travail.

Nouveauté 2022 : un temps sera dédié aux jeunes en recherche de stage, d'alternance, d'apprentissage et d'un travail saisonnier ou étudiant, voire, de service civique.

Votre entreprise est située sur Terres de Montaigu ? Vous recrutez ? Inscrivez-vous dès à présent sur le formulaire d'inscription disponible en ligne sur www.terresdemontaigu.fr

**LE RENDEZ-VOUS
POUR RENCONTRER
DES ENTREPRISES
QUI RECRUTENT**

**DESTINATION
EMPLOI**

**JEUDI 17 MARS 2022
DE 9H À 20H - GRATUIT
PÔLE SPORTIF MAXIME BOSSIS
MONTAIGU-VENDEE**

destination-emploi.terresdemontaigu.fr

500 OFFRES

50 ENTREPRISES

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenus aux commerçants,
artisans, entrepreneurs...
qui ont choisi notre commune !

Ils s'installent à L'Herbergement



PLP Paint & Covering

PLP Publicité traite de plus en plus de demandes et compte actuellement 46 salariés. Le bâtiment principal de Boufféré étant conçu pour 25/30 personnes, il a fallu trouver des solutions et le choix d'un nouveau local à proximité s'est imposé. Deux activités ont donc été délocalisées zone du Chaillou à L'Herbergement : la peinture et le covering. Pour la peinture, il s'agit de peinture publicitaire de structures, panneaux, lettres mais aussi de véhicules et pour le covering, c'est la pose d'adhésifs sur véhicules, mobiliers, vitrines... Les autres activités de PLP : accueil client, conception graphique, impression, découpe de lettres et panneaux, enseignes, stands restent à PLP Boufféré.

**ZA Le Chaillou - 10 Rue Léonard de Vinci
02 51 09 23 31**



body nature
L'ESTIME DE L'ÊTRE



Marie POLLE, Conseillère Body Nature

Clientèle depuis des années, Marie POLLE est devenue conseillère et vendeuse à domicile pour Body Nature en juillet 2021. Elle vous propose les trois gammes de produits écologiques et biologiques de la marque : entretien de la maison, beauté et bien être. Disponible pour animer des Instants Body Nature chez vous et pour vos commandes, vous pourrez aussi venir découvrir le stand BODY NATURE lors du marché mensuel !

**31 Place du Marché - 06.60.44.66.79
mail : mariep.bodynature@gmail.com
www.body-nature.fr**



La Boutique Solaire

LA BOUTIQUE SOLAIRE a été créée par Guillaume GUINEBAUD et a ouvert ses portes en mars 2020. C'est un site de vente en ligne de produits solaires pour les particuliers et les professionnels. La boutique propose des produits de la marque VICTRON ENERGY qui a 50 ans d'expérience. Sébastien et Aurélie seront heureux de vous accueillir sur le site pour vous conseiller et vous aider dans vos projets d'installations solaires pour votre maison, mobil home, chalet, fourgon aménagé, camping-car, bateau...

22 rue de la vigne rouge - 06 41 96 83 38

mail : info@laboutique-solaire.com

www.laboutique-solaire.com



Marie-Laure JOACHIM, Conseillère distributrice Parfums et Beauté

Nouvellement aménagée à L'HERBERGEMENT, Marie-Laure JOACHIM propose à la vente directe sur rendez-vous des parfums, cosmétiques, gels douche, soins capillaires, soins pour la barbe et maquillages de la marque EXHALESSENCE.

44 rue du Val de Loire

06.62.31.51.44 / mail : mailore65@gmail.com

**FB Marie-Laure Joachim Conseillère
Parfums et Beauté**



Beauty' House Coiffure

Titulaire d'un CAP, d'une mention complémentaire et d'un brevet professionnel, Pauline Le Thiec est coiffeuse depuis bientôt 7 ans. Après de nombreuses années en salon de coiffure, elle souhaite transmettre sa passion jusqu'à votre domicile, avec Beauty' House Coiffure. Avec un savoir-faire confirmé dans la coiffure, elle réalise des coupes pour femmes, hommes et enfants, à domicile, sur L'Herbergement et aux alentours.

1 imp. Jean-Philippe Rameau

06 75 05 79 83

Email : beautyhousecoiffure@gmail.com

Fb : Beauty'house coiffure

Instagram : beautyhousecoiffure



Olivier DEYZAC Ostéopathe

Olivier DEYZAC exerce l'ostéopathie dans son cabinet situé dans le centre de L'Herbergement.

3 rue de l'ancienne Mairie

07 60 20 63 52



Julie PILARD, Réflexologue Plantaire et Palmaire

Julie Pilard propose ses soins de Réflexologie Plantaire et Palmaire depuis juillet 2021. Elle accompagne les bébés, les enfants, les adultes, les personnes malades

et les personnes âgées dans leurs maux aussi bien physiques, psychiques et émotionnels en voyant la personne dans sa globalité. La réflexologie, issue de la tradition chinoise est une technique naturelle, complémentaire de la médecine allopathique. Elle permet d'améliorer l'état de santé en régulant les défenses immunitaires, la circulation sanguine et lymphatique ; en augmentant la vitalité et en favorisant l'élimination des toxines et en agissant sur le système hormonal et nerveux. Le retour à l'équilibre est ainsi favorisé. La réflexologie s'inscrit dans une hygiène de vie aussi bien en prévention que pour soulager.

4 La Chaussée - 06.40.98.05.52

mail : reflexologiejulie@gmail.com

FB : réflexologie Julie Pilard



SIADOM, service d'aide à domicile et garde d'enfants :

**23 bis rue Georges Clemenceau
02 51 42 46 57 ou 06 27 86 47 22**

**Attention : une erreur de
numéro de téléphone s'était
glissée dans le bulletin de
janvier 2021**

Vous souhaitez créer une activité économique sur L'Herbergement ?

Dans un premier temps, contactez la Mairie afin de rencontrer Madame la Maire pour formaliser votre projet. Vous serez ensuite dirigé vers le service développement économique de Terres de Montaigu et son guichet unique : **Mon Espace Entreprises.**

Cet espace s'adresse aux créateurs, repreneurs ou dirigeants et a pour objectifs de :

- les **conseiller** et les **accompagner** dans leurs projets ;
- faciliter leur **implantation** dans une zone d'activités adaptée à la dimension et au type d'activités ;
- partager les **informations** socio-économiques du territoire ;
- faciliter la **mise en réseau**.

MON ESPACE ENTREPRISES

Service développement économique
3 rue Augustin Fresnel
Pôle d'activités de La Bretonnière
85600 Montaigu-Vendée
02 51 46 45 44
economie@terresdemontaigu.fr



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES 2021

1. **HERBRETEAU Apolline** née le 11 janvier 2021
2. **HERBRETEAU Olivia** née le 11 janvier 2021
3. **RIPAULT LEGOIS Louise** née le 21 janvier 2021
4. **CUNEO Alessio** né le 27 janvier 2021
5. **BRUNEAU Baptiste** né le 16 février 2021
6. **SUTEAU Emie** née le 28 février 2021
7. **BENÂTIER Aliya** née le 24 mars 2021
8. **JERIGNE Inès** née le 17 avril 2021
9. **PATRON Léo** né le 16 mai 2021
10. **BOUCHET Andréas** né le 26 mai 2021
11. **FRAPREAU ROBIN Eliott** né le 29 mai 2021
12. **BOUTEAU Noah** né le 31 mai 2021
13. **CARRETTE Jeanne** née le 2 juin 2021
14. **SAUVAGET Charlie** né le 7 juin 2021
15. **ELIE Kalvyn** né le 13 juin 2021
16. **BOUTEAU Hugo** né le 17 juin 2021
17. **GONCALVES PHILOGENE Inazio** né le 22 juin 2021
18. **IDO Emmy** née le 12 juillet 2021
19. **GAUTIER PARIS Agathe** née le 18 juillet 2021
20. **BABIN Mélio** né le 25 juillet 2021
21. **CHRETIEN Alicia** née le 4 août 2021
22. **DESTOUCHES Victor** né le 5 août 2021
23. **TRAVERS Lohan** né le 6 août 2021
24. **PICORIT Alessio** né le 28 août 2021
25. **CLAIR HOUDY Louna** née le 7 septembre 2021
26. **BLÜM Liam** né le 28 septembre 2021
27. **TRICOIRE Lou** née le 10 octobre 2021
28. **BLAIN Yuri** né le 11 octobre 2021
29. **LEROY Noah** né le 14 octobre 2021
30. **PEQUIN VINCENT** Alix né le 18 octobre 2021
31. **LUCAS Robin** né le 7 novembre 2021
32. **FETIVEAU MORIN Tilyan** né le 13 novembre 2021
33. **SCHILLER Aymé** né le 30 novembre 2021
34. **RAYNAUD Kjell** né le 11 décembre 2021



MARIAGES 2021

1. **CLAIR Céline et HOUDY Loïc**, célébré le 14 mai 2021
2. **MOREAU Aurélie et HEGRON Florent**, célébré le 22 mai 2021
3. **CAILLE Ludivine et LOISEAU Jonathan**, célébré le 29 mai 2021
4. **PICHOFF Alexandra et BENOIST Jérémy**, célébré le 12 juin 2021
5. **ROY Céline et RATIER Jean-Luc**, célébré le 26 juin 2021
6. **PRAUD Monique et DOUILLARD Bernard**, célébré le 9 juillet 2021
7. **LALOUELLE Jessie et CHAUVIN Yanniss**, célébré le 10 juillet 2021
8. **BOLTEAU Gwénaëlle et MINARD Serge**, célébré le 16 juillet 2021
9. **TIPHAIGNE Pauline et GALLOT Simon**, célébré le 17 juillet 2021
10. **GUILLAUME Frédérique et BAAZIA Christian**, célébré le 30 juillet 2021
11. **BERTRAY Géraldine et BIRON Fabrice**, célébré le 31 juillet 2021
12. **BRY Lorianne et RIPOCHE Martial**, célébré le 28 août 2021
13. **CHAFFARD-LUCON Pia et DE FRESLON DE LA FRESLONNIERE Aymeric**, célébré le 2 septembre 2021
14. **JENNEQUIN Nelly et BONNIN Michel**, célébré le 11 septembre 2021
15. **FOMBERTASSE Sébastien et LE BRIS Marc**, célébré le 18 septembre 2021
16. **ROBINEAU Susy et AGUESSE David**, célébré le 25 septembre 2021



DÉCÈS 2021

1. **RABILLE Marie-Solange, née VALOTEAU**
décédée le 05 janvier 2021
2. **LEVRON Jeanne, née SIMONEAU**
décédée le 14 janvier 2021
3. **TESSON Henri** – décédé le 21 janvier 2021
4. **RIVIERE Marie, née MARTIN**
décédée le 7 février 2021
5. **LHOMMEAU Paulette, née RODUREAU**
décédée le 8 février 2021
6. **BOUTEAU Fernande, née BOUSSEAU**
décédée le 10 février 2021
7. **GRATON Marie, née JAULIN**
décédée le 18 février 2021
8. **RENAUD Anne-Marie, née GALLOT**
décédée le 19 février 2021
9. **BARGEOLLE Hubert**
décédé le 20 février 2021
10. **GROLLEAU Rémy** – décédé le 23 février 2021
11. **FRUCHARD Henri** – décédé le 13 mars 2021
12. **BRETIN Marie-Josèphe, née AUGEREAU**
décédée le 30 mars 2021
13. **SAINT-JALMES Patrick**
décédé le 4 avril 2021
14. **MABIT Thomas** – décédé le 16 avril 2021
15. **AUDAIRE Claude** – décédé le 23 mai 2021
16. **VRIGNAUD Eloïse** – décédée le 26 mai 2021
17. **DABRETEAU Emilienne, née PERRODEAU** –
décédée le 28 mai 2021
18. **BOUCHET Marie-Josèphe, née HERVOUET**
– décédée le 5 juin 2021
19. **GUILLOU Roger** – décédé le 11 juin 2021
20. **ARNAUD Jacqueline, née CHEVALIER**
décédée le 30 juin 2021
21. **ROUSSEAU Sophie, née LOIRET**
décédée le 29 juillet 2021
22. **GUILLOTON Irène** – décédée le 11 août 2021
23. **TENAUD Georges** – décédé le 20 août 2021
24. **MELLERIN Gérard** – décédé le 17 août 2021
25. **FEBRE Monique, née GEAY**
décédée le 5 septembre 2021
26. **RAUTUREAU Marie-Jeanne, née PAVAGEAU**
– décédée le 8 septembre 2021
27. **BOUCHET Eugénie** – décédée le 3 octobre 2021
28. **PAROIS Cécile, née BRETIN** – décédée le 2
novembre 2021
29. **GILBERT Louis** – décédé le 12 novembre 2021
30. **GANACHEAU Marie, née BOSSIS** – décédée
le 15 novembre 2021
31. **MINGUET Marie-Thérèse, née CLENET** –
décédée le 22 novembre 2021
32. **FONTAINE Jeanine, née ADAM** – décédée le
25 novembre 2021
33. **ACELOR Alex** – décédé le 29 novembre 2021
34. **GABORIAU Henri** – décédé le 1^{er} décembre 2021
35. **GUILMENT Roger** – décédé le 17 décembre 2021
36. **BONNAUDET André** – décédé le 27
décembre 2021
37. **LACAZE Gabrielle, née NERRIERE** – décédée
le 31 décembre 2021



EN IMAGES

Retrouvez ici les moments forts des associations en images !



Du 21 au 25 juin 2021

Vote du Prix des Jeunes Lecteurs

Après avoir lu les 5 livres de leur sélection, les enfants ont, selon leur âge, voté pour leur livre préféré. Un moment de partage et d'apprentissage de la lecture. Surtout, une initiation à un geste citoyen : après un passage dans l'isoloir, les enfants ont voté dans une urne, en présence de Mme la Maire.



Septembre et Octobre 2021

4 réunions publiques pour rêver l'Herbergement de demain

Après avoir découvert les résultats de la consultation citoyenne, les habitants ont été invités à échanger sur leurs envies et à proposer des idées pour L'Herbergement de demain.



Septembre 2021

Une section Basket au collège Mère Teresa

En partenariat avec le SMASH Basket, cette nouvelle section a été proposée à la rentrée, aux élèves du nouveau collège Mère Teresa qui accueille les collégiens de L'Herbergement et de Boufféré.



12 octobre 2021

Sortie en tricycle pour des résidents de l'EHPAD Martial Caillaud

La maison de retraite s'est dotée d'un tricycle pour fauteuils roulants et d'un triporteur à assistance électrique. Placés à l'avant du vélo, [...]

[...] les résidents retrouvent des sensations : le vent dans les cheveux, les odeurs, les bruits, tant de petites choses qui ont de vraies vertus thérapeutiques. Ces cyclos permettent de réaliser des promenades dépaysantes dans un environnement autre que la résidence et ainsi (re)découvrir le bourg, les villages et les paysages. Chaque sortie est accompagnée par des membres du personnel et favorise les discussions entre l'accompagnant et les accompagnés.



22 octobre 2021

Randonnée éco-citoyenne

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 de l'école Arc-en-Ciel ont effectué une randonnée écocitoyenne à travers les rues de la commune. Tout en marchant, ils ont ramassé et trié les déchets trouvés sur leur chemin. En fin de parcours, ils ont rejoint Jean-François Martin et Sébastien Bachelier, agents au service technique pour la pesée des déchets et ce sont 11 kg qui ont été récoltés par des élèves investis par leur mission.



Vacances de la Toussaint

Stage de Basket

De nombreux jeunes du SMASH Basket ont participé au stage des vacances de la Toussaint.



11 novembre 2021

Devoir de Mémoire

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, les conseillers municipaux enfants ont reçu leurs écharpes d'élus et Jean Caillaud a reçu la médaille d'argent du mérite de l'UNC pour ses 37 années en tant que porte-drapeau.



11 novembre 2021

Une marche solidaire pour les familles de la Boisselière

La SMS Football et la SMS Vélo ont organisé une marche solidaire afin de venir en aide aux familles de la Boisselière (sinistrées suite à un incendie le 14 octobre). 135 personnes ont participé et 700 € ont été récoltés. Des dons de toutes sortes ont aussi été réceptionnés en Mairie. **Les familles de la Boisselière remercient sincèrement toutes les personnes pour leur aide.**



20 et 27 novembre 2021

Ateliers Peinture

Les élus du CME se sont retrouvés pour mettre en couleur les décorations de Noël réalisées à partir de bois de récupération. Ces jolies réalisations ont égayé la commune pour les fêtes de fin d'année !



En novembre et décembre

Du Yoga pour les jeunes enfants

5 séances de Yoga ont été proposées par la halte-garderie itinérante « Les P'tits Poucets Roule ». Les enfants ont été très réceptifs et heureux de partager ses séances avec Amélie Mainguy-Mélie Bien Naître ! Pour rappel, la halte-garderie accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans, tous les jeudis de 9h45 à 15h45 au centre d'accueil périscolaire.



16 novembre 2021

Un auteur de livres Jeunesse à l'école Jean de la Fontaine

Les élèves de cycle 3 de l'école Jean-de-la-Fontaine ont eu la chance de recevoir Hubert Ben Kemoun, auteur de 201 livres de jeunesse. Désormais les personnages de ses histoires n'ont plus de secret pour eux !



21 novembre 2021

Bourse aux jouets de l'école Arc en Ciel

Le Marché aux Jouets proposé par l'APEL a réuni vendeurs et amateurs de bonnes affaires à l'approche de Noël. L'affluence était au rendez-vous !



27 novembre 2021

Vente de viennoiseries

Les Herbergementais se sont régalés avec les viennoiseries proposées par Herber'Jeunes. 396 pains au chocolat, 298 croissants et 123 baguettes ont été distribués par les jeunes.



27 novembre 2021

Tournoi de Baskin du SMASH

4 clubs de baskin se sont réunis pour un stage d'arbitrage suivi d'un tournoi inter-club. Le baskin est ouvert aux joueurs et joueuses de tous âges, en situation de handicap mental et/ou physique et aux personnes valides.



18 décembre 2021

Festi Foot de la SMS

Le Festi Foot de Noël fut une journée réussie grâce au travail des commissions du club et à la présence des enfants et du Père Noël !



4 décembre 2021

Sainte Barbe des Pompiers

La commune de Montréverd a accueilli les sapeurs-pompiers du centre de secours de L'Herbergement pour la cérémonie de Sainte Barbe. Ce fut l'occasion de les remercier et de mettre à l'honneur leur travail et leur dévouement.



19 décembre 2021

1^{er} Marché de Noël

Les visiteurs étaient nombreux pour découvrir le 1^{er} Marché de Noël proposé par l'UCAH et le Comité des Fêtes. Une réussite !



17 Décembre 2021

Chants de Noël

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 de l'école Arc-en-Ciel ont parcouru la commune en entonnant des chants de Noël pour le plus grand plaisir des passants.





AGENDA

2022

FÉVRIER

Samedi 12 PLATS À EMPORTER

Moto Club Les Ornis
18h30-21h | Salle Aquarelle

Vendredi 18 SOIRÉE JEUX | L'heR D'enVie

18h30-22h | Salle Aquarelle

Samedi 19 GALAXIE TENNIS

L'heR D'enVie
Après-midi | Salle de Sports de Mormaison

Lundi 21 SOIRÉE DÉBAT | L'heR D'enVie

Salle Aquarelle

Samedi 26 ATELIER SEMIS / CUISINE ET LAND ART | L'heR D'enVie

10h-12h | Jardin Partagé

Samedi 26 VENTE DE PIZZAS

SMASH Basket

Samedi 27 LOTO | Chasse St Hubert

Salle Aquarelle

MARS

Jeudi 03 DICTÉE POUR TOUS

Club Sourire d'Automne
10h15-12h | Salle Aquarelle

Samedi 05 COUSCOUS A EMPORTER

SMS Football
Salle Aquarelle

Mercredi 09 & Jeudi 10

SALON FORMATION ORIENTATION

Menuiserie Avenir
Salle Aquarelle

Vendredi 11 REPAS DES 45 ANS DU CLUB

Club Sourire d'Automne
Salle Aquarelle

Samedi 12 PRÉPARATION DU TERRAIN POUR LE PRINTEMPS / CUISINE ET LAND ART

L'heR D'enVie
10h-12h | jardin Partagé

Samedi 12 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
20h30 | Salle Aquarelle

Dimanche 13 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
15h | Salle Aquarelle

Vendredi 18 SOIRÉE JEUX | L'heR D'enVie

18h30-22h | Her'de Sports

Vendredi 18 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
20h30 | Salle Aquarelle

Samedi 19 PORTES OUVERTES | MFR

Samedi 19 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
20h30 | Salle Aquarelle

Dimanche 20 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
15h | Salle Aquarelle

Lundi 21 SOIRÉE DÉBAT | L'heR D'enVie

18h30 - Salle Aquarelle

Vendredi 25 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
20h30 | Salle Aquarelle

Samedi 26 REPRÉSENTATION

Théâtre Les Nouveaux Nez
20h30 | Salle Aquarelle

Dimanche 27 RANDONNÉE (MARCHÉ, COURSE, VÉLO) | SMS Vélo

Salle Aquarelle

AVRIL

Samedi 02 JOURNÉE JEUX EN FAMILLE

Bulles de Parents
Espace envol

Jeudi 07 DICTÉE POUR TOUS

Club Sourire d'Automne
10h15-12h | Salle de la Clairière

Samedi 09 PLANTATIONS / CUISINE ET LAND ART | L'heR D'enVie

10h-12h | Jardin Partagé

Vendredi 15 SOIRÉE JEUX | L'heR D'enVie

18h30-22h | Salle de la Clairière

Samedi **23****GALAXIE TENNIS**

SMASH Tennis

Après-midi | Salle de Sports de Mormaison

Samedi **23**& Dimanche **24****TOURNOI**

A.S.T.T.H Tennis de Table

Her'de Sports

Lundi **25****SOIRÉE DÉBAT** | L'heR D'enVie

Salle Aquarelle

Samedi **30****CONCOURS DE BELOTE**

Club Sourire d'Automne

9h-20h | Salle Aquarelle

Samedi **30****COLLECTE DE MÉTAUX**

SMASH Basket

MAIJeudi **05****DICTÉE POUR TOUS**

Club Sourire d'Automne

Salle de la Clairière

Dimanche **08****COMMÉMORATION**

UNC - AFN

Salle de la Clairière

Samedi **14****ATELIER**

L'heR D'enVie

10h-12h | jardin Partagé

Samedi **14****GALA ANNUEL** | Ateliers Musique

Salle Aquarelle

Samedi **14****LAVAGE DE VOITURES**

SMASH Basket

Salle Aquarelle

Jeudi **19****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION ETÉ**

Acti'Mômes

Espace Envol

Vendredi **20****SOIRÉE JEUX** | L'heR D'enVie

18h30-22h | Salle de la Clairière

Samedi **21****GALA DE DANSE** | Temps Danse

Salle Aquarelle

Lundi **23****SOIRÉE DÉBAT** | L'heR D'enVie

Salle Aquarelle

Du **26** au **29****TOURNOI DE L'ASCENSION**

SMASH Basket

JUINJeudi **02****DICTÉE POUR TOUS**

Club Sourire d'Automne

10h15-12h | Salle de la Clairière

Lundi **06** - Pentecôte**TOURNOI DE SIXTE**

SMS Football | Stade

Samedi **11****ATELIER**

L'heR D'enVie

10h-12h | jardin Partagé

Samedi **11****FÊTE DE LA MUSIQUE**

Comité des Fêtes / Herber'Jeunes/

Ateliers Musique

Salle de la Clairière

Samedi **11****MATINÉE DÉCOUVERTE ET****APRÈS-MIDI PARENTS /****ENFANTS** | SMASH Tennis

Courts extérieurs ou Her'de Sports

Samedi **11****REPRÉSENTATION THÉÂTRE****JEUNES** | Théâtre

20h | Salle Aquarelle

Dimanche **12****REPRÉSENTATION****THÉÂTRE JEUNES** | Théâtre

15h | Salle Aquarelle

Dimanche **12****FINALES TOURNOI INTERNE**

SMASH Tennis

Courts extérieurs ou Her'de Sports

Vendredi **17****SOIRÉE JEUX** | L'heR D'enVie

18h30-22h | Salle de la Clairière

Vendredi **17****FORUM DES ASSOCIATIONS**

18h-20h30 | Her'de Sports

Samedi **18****FORUM DES ASSOCIATIONS**

10h-12h30 | Her'de Sports

Samedi **18****PORTES OUVERTES**

Acti'Mômes

Samedi **18****PORTES OUVERTES**

10h-18h | Centre de Secours

Lundi **27****SOIRÉE DÉBAT** | L'heR D'enVie

Salle Aquarelle

JUILLETSamedi **02****FÊTE DE L'ÉCOLE**

École Jean de la Fontaine

Salle Aquarelle

Dimanche **03****FÊTE DE L'ÉCOLE**

École Arc en Ciel

Salle Aquarelle

Dimanche **17****SPECTACLE** | Les Ephémères